

## **Plan canicule : lutter efficacement et rapidement contre l'accumulation de chaleur dans les villes**

NEU

### **Texte**

Le Conseil fédéral est chargé de rendre un rapport sur les mesures à mettre en œuvre pour limiter l'accumulation de chaleur dans les centres urbains, y faciliter l'adaptation au dérèglement du climat et assurer une qualité de vie pour les habitants et habitantes, la faune et la flore. Il y indiquera comment la Confédération compte soutenir les villes et les agglomérations dans leur combat contre la chaleur excessive.

### **Développement**

Avec le dérèglement du climat, les étés caniculaires deviennent plus fréquents, plus longs et plus extrêmes. L'été 2022 a été le plus chaud et le plus ensoleillé. A titre d'exemple, le soleil a brillé 150h de plus à Genève par rapport au précédent record et un quart de plus en comparaison avec la moyenne des trente dernières années. Cette année, le thermomètre a frôlé les 40°C dans plusieurs villes. A tel point qu'à Genève, le Conseil d'Etat a dû suspendre l'obligation d'aller à l'école. L'accélération est patente.

Les villes sont particulièrement touchées. La concentration de chaleur y est particulièrement forte, avec la densité du bâti et la concentration de surfaces imperméables qui absorbent le rayonnement solaire, accumulent la chaleur et freinent considérablement le refroidissement nocturne. Il est donc essentiel que les villes puissent prévenir les effets de ces chaleurs et réduire leurs conséquences néfastes pour la population et la nature. En l'occurrence, c'est donc à travers les infrastructures que les villes peuvent le plus souvent agir, notamment en augmentant les zones de verdure, en créant des bâtiments végétalisés, en ajoutant des points d'eau, en ombrageant les cheminements piétonniers et les places.

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a édité en 2018 une publication intitulée "Quand la ville surchauffe. Bases pour un développement urbain adapté aux changements climatiques". Il y indique notamment que la Confédération assume une tâche de coordination dans l'adaptation aux changements climatiques et qu'un plan d'action est prévu. La question se pose désormais de savoir où en sont les choses, quels effets les mesures déjà mises en œuvre produisent et comment les mesures seront soutenues et promues à l'avenir. Il s'agit aussi d'indiquer comment la Confédération peut mieux soutenir les villes face à ces épisodes caniculaires considérant l'accélération du réchauffement.



